



JOURNEES AMURE 2012

Préparation du prochain contrat quinquennal 2012-2016

Recueil des résumés

Jeudi 5 et vendredi 6 janvier 2012

Salon de l'Océan

IFREMER Brest

Comité d'organisation

Jean Boncoeur / jean.boncoeur@univ-brest.fr

Annie Cudennec / annie.cudennec@univ-brest.fr

Rémi Mongruel / remi.mongruel@ifremer.fr

Séverine Julien / severine.julien@univ-brest.fr



SOMMAIRE

Programme.....	5
SESSION 1 Présentations introductives	7
1.1 Evolution du droit de la mer et des activités maritimes	7
A. Cudennec	7
1.2 Approches économiques de l'exploitation et de la conservation des ressources et des écosystèmes de la mer et du littoral : évolutions et questions"	7
J. Boncoeur	7
SESSION 2 Appropriation / Coordination / Institutions.....	8
2.1 Mer et propriété(s).....	8
O. Curtil, C. De Cet Bertin	8
2.2 Régulation de l'accès et gouvernance du système pêche	9
P. Le Floc'h, O. Guyader	9
2.3 Accès au foncier conchylicole	10
S. Girard, R. Mongruel, J. Pérez	10
2.4 Thématique de l'environnement : quelle(s) forme(s) d'appropriation ?.....	10
V. Labrot	10
2.5 Responsabilité environnementale et dommages aux écosystèmes marins : enjeux de recherche.....	11
J. Hay, H. Levrel	11
SESSION 3 Observation/Modélisation/Evaluation	12
3.1 Observation économique et juridique à l'UMR	12
F. Daurès.....	12
3.2 Approches bioéconomiques du système pêche	12
O. Guyader, M. Frésard, P. Le Floc'h, C. Macher	12

3.3 Approche systémique et outils de modélisation	12
D. Bailly, J. Balle-Beganton, M. Lample, R. Mongruel, J. Perez, P. Raux	12
3.4 Aires Marines protégées : suivi des usages, retombées économiques, régulation de l'accès	13
F. Alban, O. Curtil, F. Daurès, K. Frangoudès, J. Boncoeur.....	13
3.5 L'économie de la conservation	15
H. Levrel.....	15
3.5 L'Analyse économique dans le cadre de l'AES pour la DCSMM.....	16
C. Jacob & D. Bailly	16
SESSION 4	17
Vulnérabilité / Adaptation / Résilience	17
4.1 Stratégies d'entreprise et vulnérabilité	17
J. Pérez et al.....	17
4.2 Changement climatique : vulnérabilité et adaptation des zones côtières	18
M. Phillippe et al.....	18
4.3 Développement territorial	18
H. Thouément, E. Charles, T. Sauvin, C. Pirrone, J. Droff, A. Dribek,	18
SESSION 5 Nouveaux usages, nouvelles frontières	20
5.1 Développement économique régional et biotechnologie marine.....	20
P. Le Floc'h.....	20
5.2 De la gestion de l'exploitation des algues au développement de l'algoculture	20
K. Frangoude.....	20
5.3 Les énergies marines renouvelables : un nouvel et singulier objet de recherche juridique	20
G. Gueguen-Hallouet & N. Boillet	20
5.4 Les énergies marines renouvelables, aspects économiques	21
M. Nourry, S. Kahouli	21

PROGRAMME

➤ JEUDI 05 JANVIER 2012

- **09h00 > 09h45**
Allocutions d'ouverture
 - Tutelles Ifremer & UBO
 - Présentation des journées – J. Boncoeur

- **9h45 > 10h45**
SESSION 1 : Présentations introductives
 - "Evolution du droit de la mer et des activités maritimes" - A. Cudennec
 - "Approches économiques de l'exploitation et de la conservation des ressources et des écosystèmes de la mer et du littoral : évolutions et questions" - J. Boncoeur

- **10h45 > 11H00** : pause café

- **11h00 > 13h10**
SESSION 2 : Appropriation / Coordination / Institutions
 - Modératrice : Annie Cudennec
 - "Mer et propriété(s)" - C. De Cet Bertin et O. Curtil
 - " Régulation de l'accès et gouvernance du système pêche " - P. Le Floc'h et O. Guyader
 - " Accès au foncier conchylicole" - S. Girard, R. Mongruel, J. Pérez
 - « Thématique de l'environnement : quelle(s) forme(s) d'appropriation ? » - V. Labrot.
 - « Responsabilité environnementale et dommages aux écosystèmes marins : enjeux de recherche » - J. Hay, H. Levrel

- **13h10> 14h00** : déjeuner au restaurant Ifremer

- **14h00 > 16h30**
SESSION 3 : Observation / Modélisation / Evaluation
 - Modérateur : Rémi Mongruel
 - «L'observation économique et juridique à l'UMR-AMURE » - F. Daures
 - « Approches bioéconomiques du système pêche » - O. Guyader, M. Fresard
 - « Approche systémique et outils de modélisation » - D. Bailly et al.
 - « Aires marines protégées : suivi des usages, retombées économiques, régulation de l'accès » - F. Alban, O. Curtil, F. Daurès, K. Frangoudes, J. Boncoeur
 - "L'économie de la conservation" - H. Levrel

- "L'évaluation économique dans le cadre de l'AES pour la DCSMM" - C. Jacob, D. Bailly et al.
- **16h30 > 16h45** : pause café
- **16h45 > 17h30**
Séance de discussion

👉 VENDREDI 06 JANVIER

- **09h00 > 10h15**
SESSION 4 : Vulnérabilité / Adaptation / Résilience
➤ Modérateur : J. Boncoeur
 - "Stratégies d'entreprise et vulnérabilité" - J. Perez et al.
 - "Changement climatique: vulnérabilité et adaptation des zones côtières" - M. Philippe et al.
 - "Développement territorial" - H. Thouément et al.
- **10h15 > 10h30** : pause café
- **10h30 > 12h10**
SESSION 5 : Nouveaux usages, nouvelles frontières
Modératrice : S. Julien
 - "Développement économique régional et biotechnologie marine » - P. Le Floc'h
 - "De la gestion de l'exploitation des algues au développement de l'algoculture" - K. Frangoudes
 - " Les énergies marines renouvelables : un nouvel et singulier objet de recherche juridique » - G. Gueguen, N. Boillet.
 - "Energies marines renouvelables, aspects économiques" - M. Nourry, S. Kahouli
- **12h10 > 13h30** : Buffet - Salon de la rade
- **13h30 > 15h30**
SESSION 6 : Discussion globale et synthèse
- **15h30 > 15h45** : pause café
- **15h45 > 17h00**
SESSION 7 : Projet scientifique et structuration du laboratoire

SESSION 1

PRESENTATIONS INTRODUCTIVES

1.1 Evolution du droit de la mer et des activités maritimes

A. Cudennec

Résumé non disponible

1.2 Approches économiques de l'exploitation et de la conservation des ressources et des écosystèmes de la mer et du littoral : évolutions et questions"

J. Boncoeur

Résumé non disponible

SESSION 2

APPROPRIATION / COORDINATION / INSTITUTIONS

2.1 Mer et propriété(s)

O. Curtil, C. De Cet Bertin

Résumé

Ce thème de recherches se veut bi-disciplinaire. Les théories économique et juridique de la propriété seraient étudiées pour analyser ensuite les objets/biens/choses susceptibles de propriété/appropriation/usage dans les activités maritimes : Droits de pêche et propriété, Navire et propriété, Domaine public et propriété...

Dans le domaine de la pêche, l'analyse portera sur les droits d'accès à la ressource ou à l'activité dans le cadre de la législation interne (autorisation, quota, PME, licence, concession de pêche transférable, droit à PPS, etc.) dont la nature demeure en grande partie énigmatique. Est-il légitime d'évoquer, à ce sujet, l'hypothèse d'un droit de propriété ?

Quant à la propriété du navire elle a subi, au commerce, une évolution remarquable avec la dissociation des fonctions classiquement remplies par l'armateur. Quelle en est l'ampleur (contenu et portée de l'évolution)? Par ailleurs, une notion de « propriété économique » du navire est apparue récemment dans un acte juridique de l'UE. A la pêche ou à la plaisance, la propriété du navire a-t-elle le même contenu, la même portée ?

Mots clés : Histoire de la pensée - Théorie économique – Théorie juridique – Théorie de la Propriété – Droit de propriété - Usages de la mer– Patrimonialisation – Appropriation...

2.2 Régulation de l'accès et gouvernance du système pêche

P. Le Floc'h, O. Guyader

Résumé

Le programme PSDR Gestion Durable (2008-2011) a permis de dresser une évaluation des gisements potentiels de coproduits marins à l'échelle du Grand Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charentes). La problématique traitée dans la dernière phase du programme concernait les modes de gouvernance entre producteurs de sous-produits (pêcheurs, halles à marée, transformateurs), valorisateurs (collecteurs, entreprises de biotechnologie) et les agences publiques. La coordination des acteurs impliqués dans un projet commun est également une thématique de recherche dans le programme européen Sociec (2012-2014), en se limitant aux systèmes des pêcheries. Cette présentation est basée sur les travaux développés par des économistes et géographes intéressés par les notions d'espace, de territoire et de proximités entre les acteurs. L'économie des proximités se situe au cœur des mécanismes de coordination entre trois types d'acteurs, mobilisés sur un projet de développement économique territorial intégrant des connaissances nouvelles. L'industrie tout d'abord cherche à exploiter les atouts du territoire d'implantation par la proximité géographique ou physique avec les centres de consommation (circuits de distribution), les sources d'approvisionnement (pêcheries), ou les lieux de production des connaissances nouvelles (clusters, universités, technopoles). Les laboratoires de recherche et cellules de transfert forment une seconde catégorie d'acteurs dont la vocation est de produire des connaissances et de les transférer aux entreprises. Cette seconde catégorie n'existe pas nécessairement sur le même territoire que l'industrie vers laquelle sont destinées les connaissances nouvelles. Il convient ainsi de distinguer le lieu de production des connaissances et le lieu d'absorption de ces mêmes connaissances (Cohen et Levinthal, 1990 ; Chalaye et LARGERON, 2008). La proximité devient à la fois géographique et organisée (sur la base de routines de comportements et/ou d'une appartenance à un réseau). Enfin, le troisième type d'acteurs est constitué des agences publiques avec une fonction territoriale (collectivités territoriales et agences de développement). Leur légitimité s'inscrit dans l'orientation des politiques publiques locales.

Key-words : C81 - Methodology for Collecting, Estimating, and Organizing Microeconomic Data ; Q22 – Fishery ; R11 - Regional Economic Activity ; Q53 - Recycling

2.3 Accès au foncier conchylicole

S. Girard, R. Mongruel, J. Pérez

Résumé

Cette thématique est abordée dans ses différentes dimensions de gestion individuelle et de gestion collective du foncier conchylicole. Les travaux initiés dans le cadre du projet de recherche ASTRODOME (PNEC 2003-2006) se poursuivent dans le cadre du CPER Poitou-Charente. Deux principales approches sont mobilisées, l'analyse institutionnelle et l'analyse du marché des droits d'exploitation (concessions), afin de fournir des éléments d'évaluation des politiques publiques de gestion du DPM et des politiques sectorielles qui accompagnent les « mutations » du secteur ostréicole, accélérées par la crise des surmortalités (ex. questions soulevées par les problèmes de renouvellement de la profession et de concentration du secteur, par l'intensification des pratiques culturelles, par les perspectives de développement de l'élevage en eau profonde, par la diversification en algoculture préconisée à l'issue des assises nationales de la conchyliculture...).

Mots clés : Foncier conchylicole, gestion collective, valeur des droits d'exploitation

2.4 Thématique de l'environnement : quelle(s) forme(s) d'appropriation ?

V. Labrot

Résumé

Il s'agit de travailler sur la légitimation du droit de l'environnement, de son efficacité et de son effectivité. Mes principales pistes de réflexion seront les suivantes et même si elles sont présentées de manière séparées, leur étude sera sans doute imbriquée :

La sacralisation actuelle en cours de l'environnement et ses liens avec la profanation (lien sacré-profanation). Les auteurs environnementalistes appellent à une quasi-sacralisation de l'environnement que ce soit à travers le développement d'une vision du droit de l'environnement comme un nouveau droit naturel, ou plus prosaïquement par l'apparition de thématiques relatives à

la mise en place d'une société sobre ou au discours tenu autour de la catastrophe.

La catastrophe sera aussi un objet de recherche tant dans son sens étymologique que dans le rôle quasi « magique » pour son application qu'on peut lui faire jouer en droit. (droit positif ; discours doctrinal).

Le don enfin sera un axe de réflexion intriqué aux autres sans doute. « Donner, recevoir, rendre » dit le mouvement Mauss, certain ajoutant « demander, donner, recevoir, rendre » peuvent assurer par là le cercle infini de l'action collective du don et l'efficacité de la règle qui s'y attache.

Mots clés : environnement, don, sacralisation, catastrophe.

2.5 Responsabilité environnementale et dommages aux écosystèmes marins : enjeux de recherche

J. Hay, H. Levrel

Résumé non disponible

SESSION 3

OBSERVATION/MODELISATION/EVALUATION

3.1 Observation économique et juridique à l'UMR

F. Daurès

Résumé non disponible

3.2 Approches bioéconomiques du système pêche

O. Guyader, M. Frésard, P. Le Floc'h, C. Macher

Résumé

Cette présentation traite des travaux en cours et à venir de modélisation bioéconomique au sein de l'UMR AMURE. Tout d'abord, nous présentons le modèle bioéconomique récemment développé (IAM, Impact Assessment bio-economic Model for fisheries management). Ce modèle permet d'évaluer l'impact de mesures de gestion, de modifications des conditions économiques et environnementales sur les pêcheries. Les applications réalisées sur trois cas d'étude sont ensuite rapidement exposées. Puis, nous discutons des différents développements du modèle à venir (prise en compte de l'aval de la filière, endogénéisation des comportements et des prix), ainsi que des futurs cas d'application.

Mots clés : modélisation bioéconomique, évaluation d'impacts, ressources marines vivantes, gouvernance, filière, comportements, économie de la proximité, économétrie (séries temporelles).

3.3 Approche systémique et outils de modélisation

D. Bailly, J. Balle-Beganton, M. Lample, R. Mongruel, J. Perez, P. Raux

Résumé

SPICOSA a utilisé ExtendSim pour développer des outils de simulation et de gestion de l'information dans le cadre d'une démarche d'évaluation intégrée à

partir d'une approche systémique. Les enseignements de l'expérimentation dans 18 sites ateliers ont permis de formaliser une approche d'évaluation intégrée et une démarche de modélisation collaborative dite SAF (system approach framework). Sur cette base un cycle de formation et des outils communautaires sont en cours de développement. De façon à développer et diffuser l'approche, il est proposé de développer un portefeuille de projet dans tous les domaines d'application sur lesquels l'UMR travaille actuellement.

Mots clés : modélisation, dynamique des systèmes, évaluation intégrée.

3.4 Aires Marines protégées : suivi des usages, retombées économiques, régulation de l'accès

F. Alban, O. Curtil, F. Daurès, K. Frangoudès, J. Boncoeur

Résumé

Les recherches sur les AMP menées au sein du laboratoire trouvent leur origine dans deux types de travaux initiés dans la seconde moitié des années 90 : travaux sur la gestion spatialisée des pêches en zone côtière (GNB, rade de Brest), projet sur la création d'une AMP en mer d'Iroise. Elles se sont ensuite développées dans le cadre de projets européens et nationaux à caractère pluridisciplinaire. Deux thèses portant sur l'analyse économique des AMP ont été soutenues dans les années 2000. Une troisième thèse d'économie en relation avec la thématique des AMP est actuellement en cours (cotutelle avec QUT).

Si l'Iroise et le GNB restent des sites d'étude importants, les zones ateliers se sont diversifiées (Europe du Sud, Afrique de l'Ouest...). Les travaux ont porté sur les thèmes suivants :

- processus de création d'une AMP ;
- intégration de l'AMP dans le dispositif institutionnel de la gestion des pêches ;
- caractérisation des usages des services de l'écosystème de l'AMP et mesure de leurs résultats économiques ;
- analyse des retombées économiques de la fréquentation des AMP ;
- définition d'indicateurs de performance socioéconomique des AMP ;
- incidence de l'AMP sur la pêche selon le mode de régulation de l'accès;

- étude de la perception et de l'acceptabilité sociale des AMP par les usagers ;
- analyse de la gouvernance des AMP ;
- potentialités de diversification économique dans le cadre d'une AMP.

La pêche occupe une place centrale dans la majorité de ces travaux. L'étude de l'aspect halieutique des AMP s'est appuyée sur des enquêtes de terrain et, dans certains cas, sur des bases de données préexistantes (SIH). Elle a recouru à des travaux de modélisation bioéconomique, à vocation théorique ou appliquée (le facteur limitant en ce domaine étant généralement constitué par l'insuffisance des connaissances empiriques sur la mobilité de la ressource). Les recherches ont souvent débordé le cadre de la pêche professionnelle : caractérisation des poids respectifs de la pêche professionnelle et des activités récréatives, analyse des interactions entre usages dans le cadre d'une AMP, étude des potentialités de diversification économique offerte aux pêcheurs par l'AMP.

Les travaux en cours portent notamment sur les retombées économiques locales de la fréquentation de sites littoraux protégés (projet BECO, en collaboration avec GEOMER) et sur la valorisation des résultats du projet AMPHORE (2 articles en préparation sur les résultats économiques d'AMP d'Afrique de l'Ouest). Un projet européen sur la résilience des écosystèmes et des activités dans le cadre d'aires marines partiellement protégées est en préparation (ERANET BIODIVERSA).

Couplées au développement des activités d'observation, les recherches sur les AMP menées au sein du laboratoire ont permis de développer une expertise propice à l'établissement de relations suivies avec des partenaires institutionnels tels que le Parc Naturel Marin d'Iroise (travaux préalables à l'établissement du plan de gestion du parc) et l'Agence des Aires Marines Protégées (projet de GIS « fréquentation, usages et gouvernance des AMP »).

Le thème des AMP est, par nature, transversal. L'examen des travaux récents ou en cours suggère des rapprochements possibles avec de nombreux autres thèmes de recherche développés au sein d'AMURE : modélisation bioéconomique et systémique, GIZC, vulnérabilité des zones côtières, économie de la conservation et de la compensation, développement territorial, analyse des différentes formes d'appropriation de l'environnement.

Mots-clés : aires marines protégées, aménagement des pêcheries, services écosystémiques, retombées économiques, indicateurs de performance, modélisation.

3.5 L'économie de la conservation

H. Levrel

Résumé

L'économie de la conservation propose des innovations institutionnelles de nature économique qui doivent permettre d'améliorer la conservation de la biodiversité

Quatre types d'innovations peuvent être considérés.

La première est de réaliser un travail de « traduction économique » permettant à la biodiversité d'être envisagée comme un capital naturel source de biens et des services. On peut mentionner à ce sujet les innovations de forme qui ont été réalisés ces dernières années, comme par exemple le listing des services écosystémiques par le Millenium Ecosystem Assessment, la réalisation du programme TEEB (The Economics of Ecosystem Services and Biodiversity 2010). Un objectif majeur de ces programmes est de proposer une évaluation monétaire de la valeur monétaire de la biodiversité et des services écosystémiques en vue de transformer les questions de conservation en question de développement économique.

Une seconde innovation institutionnelle proposée est de d'imposer aux modèles de développement économique de tenir compte des contraintes de renouvellement du capital naturel avec des références à des objectifs de no net loss de certaines composantes de la biodiversité, qui peuvent être envisagés en terme de bien-être humain ou de critères écologiques tel que les espèces protégées ou des habitats naturels spécifiques. C'est par exemple ce qui est mentionné dans la Loi sur la Responsabilité Environnementale ou dans la loi de 1976 sur les évaluations d'impacts qui va être prochainement renforcée.

Une troisième innovation institutionnelle proposée est d'« internaliser » les externalités négatives et positives générées par les activités économiques ayant un impact sur le capital naturel collectif que représente la biodiversité. Ces internalisations peuvent en passer par des compensations monétaires positives (paiements pour services environnementaux) ou négatives (taxes sur les usages de la biodiversité). Mais aussi pas des compensations physiques qui conduisent à évaluer la question de l'internalisation à l'aune des coûts de restauration primaires et compensatoires.

Une dernière innovation institutionnelle envisagée est la mise en place de marchés de droits sur lesquels on va pouvoir échanger des droits débiteurs et

des droits créditeurs sur du capital naturel, sous contrainte de respecter des objectifs physiques de maintien de ce capital. L'objectif de ces marchés est d'améliorer l'efficacité économique des systèmes de gestion de la biodiversité, mais aussi de transférer partiellement et de manière contrôlée la responsabilité de la régulation environnementale au marché. Dans le domaine de la biodiversité cela permet à certains acteurs qui détruisent de la biodiversité sur un site donné d'acheter des crédits de compensation à d'autres acteurs, qui produisent de la biodiversité sur un autre site.

Nous présenterons les travaux en cours sur le sujet au sein de l'UMR et l'intérêt qui existe à développer plus particulièrement certains de ces axes de recherche.

Mots clés : Services écosystémiques, mesures compensatoires, économie de la conservation, gestion de la biodiversité, coûts de maintien.

3.6 L'Analyse économique dans le cadre de l'AES pour la DCSMM

C. Jacob & D. Bailly

Résumé

La DCSMM (La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin) exige la mise en œuvre d'une évaluation économique et sociale pour l'état initial en cours de réalisation et pour l'évaluation des programmes de mesures pour atteindre le BEE (Bon Etat Ecologique) dans les années à venir. L'UMR a été au cœur des deux composantes de l'AES, usages des eaux et coûts de la dégradation. Outre les questions de méthode, cette action pose le problème de l'engagement de l'UMR dans l'expertise d'accompagnement pour la mise en œuvre des réglementations environnementales et en particulier le partenariat avec l'Agence des AMP.

Mots clés : analyse économique et sociale, DCSMM, AAMP.

SESSION 4

VULNERABILITE / ADAPTATION / RESILIENCE

4.1 Stratégies d'entreprise et vulnérabilité

J. Pérez et al.

Résumé

Les contaminations microbiologiques pouvant conduire à des fermetures sanitaires de la lagune de Thau sont dues aux fortes concentrations en bactéries présentes dans les cours d'eau qui s'écoulent le long du bassin versant et qui sont ensuite diffusées dans la lagune. Leur origine peut être humaine ou animale (source fécale principalement).

L'impact des fermetures sanitaires étant hétérogène, selon la structure, le contexte et l'activité de chaque entreprise, ce travail vise à identifier et étudier les facteurs déterminants des différentiels d'impacts selon les entreprises. Ainsi il s'agit d'étudier la vulnérabilité économique des entreprises conchylicoles face à ces crises environnementales. La vulnérabilité est caractérisée par trois facteurs principaux : l'exposition au risque, la sensibilité de chaque acteur au stress et leur capacité à mettre en œuvre des mécanismes d'adaptation (résilience). Ces facteurs sont caractérisés par des indicateurs pertinents qui permettent de mesurer des niveaux de vulnérabilité comparés entre individus.

Une application au site conchylicole de Thau a permis dans un premier temps de construire des indicateurs de vulnérabilité statiques en fonction du risque de fermeture sanitaire constaté ces dernières années. L'intégration de ce module dans le modèle SPICOSA-Tha permet d'analyser un changement de niveau de vulnérabilité individuelle des entreprises conchylicoles face à la dynamique de pollution de la lagune.

Mots clés: conchyliculture, indicateurs de vulnérabilité, pollution microbiologique, approche système

4.2 Changement climatique : vulnérabilité et adaptation des zones côtières

M. Phillippe et al.

Résumé

La question de la vulnérabilité des zones côtières aux effets du changement climatique a pris forme sur les territoires littoraux avec la multiplication d'évènements tempétueux assimilés, à tort ou à raison, à ce changement. Une demande accrue des décideurs publics a émergée vis-à-vis de la science, pour disposer de données relatives aux prévisions d'évolution du climat mais aussi d'outils de gestion et d'anticipation de ces phénomènes pour permettre l'adaptation. Différents projets, en cours ou en montage, impliquent des membres de l'UMR, économistes et juriste, en écho à cette demande et s'inscrivant dans le cadre de recherches pluridisciplinaires (internationales pour Imcore, et entre les laboratoires de l'IUEM pour Cocorisco). Ces questions sociétales nous ont amené à travailler de façon très intégrée avec les collectivités, en particulier sous forme de « tandem » dans cadre du projet IMCORE. Ces projets portent sur les aspects d'évaluation économique des dommages, d'élaboration de scénarios, d'analyse de politiques publiques, d'analyse juridique. Ils ont également conduit à l'élaboration d'un module de formation professionnelle sur l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

Mots clés : changement climatique ; gouvernance ; scénarios ; évaluation économique; vulnérabilité; adaptation

4.3 Développement territorial

H. Thouément, E. Charles, T. Sauvin, C. Pirrone, J. Droff, A. Dribek,

Résumé

En nous appuyant sur les études de terrain réalisées dans le cadre du master CEDL et sur travaux de thèse en cours, nous pensons creuser trois axes de recherche sur les années 2012-2016 :

- Le lien entre l'identité et le développement territorial à travers les exemples de Bruxelles, Ottawa et Québec, mais aussi de collectivités bretonnes comme

Guipavas ou encore Plougastel-Daoulas, villes et communes qui ont déjà fait l'objet d'une étude.

- Les études d'impact sur les territoires sachant que l'origine de l'impact peut être divers : un effet démographique (l'arrivée massive de Baby-boomers sur les Laurentides et le Sud Finistère) ; l'existence d'une filière ou d'un projet sur un territoire (mesure du poids de la filière touristique sur le Pays touristique du Léon, de Quimper communauté et de l'île de Djerba (thèse d'Abderraouf Dribek); les activités de défense (thèse de Josselin Droff) ; l'impact du Pôle Mer sur la Région Bretagne ; impact territorial du label "Pêche Accueil Finistère" (accord de principe avec le CDT Quimper).
- Approfondissement des concepts liés à l'intelligence territoriale : territoire, empreinte territoriale de l'entreprise, développement territorial et économie de satiété (thèse de Claudio Pirrone) , ingénierie du lien (mise en réseau des acteurs), système productif territorial, valorisation et labellisation, attractivité durable, localisation des firmes, tourisme durable.
- Ces études débouchent sur une amélioration progressive des outils et concepts utilisés, ce qui donnera lieu à des publications académiques. Lors des journées AMURE nous présenterons, très brièvement et à titre illustratif, 1) la méthode mise au point pour aborder les territoires en dynamique et étudier le lien entre identité et développement et 2) le concept d'empreinte territorial de l'entreprise.

Mots clés : identité, diagnostic, prospective, jeu des acteurs, territoire, développement territorial, économie de satiété, ingénierie du lien, multiplicateurs statique et dynamique d'impacts, indices de développement, attractivité durable, labellisation, empreinte territoriale

SESSION 5

NOUVEAUX USAGES, NOUVELLES FRONTIERES

5.1 Développement économique régional et biotechnologie marine

P. Le Floc'h

Résumé non disponible

5.2 De la gestion de l'exploitation des algues au développement de l'algoculture

K. Frangoudes

Résumé

L'industrie des algues, tout comme les EMR, fait l'objet de nombreux programmes de développement. De nombreuses interrogations émergent, qu'il s'agisse de la gestion de l'exploitation des algues sauvages ou de la faisabilité des projets de développement de l'algoculture pour l'alimentation humaine, l'agro-alimentaire, les cosmétiques ou la production d'agro-carburants. Les actions menées dans le cadre des programmes Ecoloop (ANR Biodiversité), Netalgae (Interreg Atlantique) et Idealg (ANR biotechnologies) seront présentés.

Mots clés : algues, pêche, aquaculture, reconversion, analyse de filière, conflits d'usage

5.3 Les énergies marines renouvelables : un nouvel et singulier objet de recherche juridique

G. Gueguen-Hallouet & N. Boillet

Résumé

Depuis environ 2 ans, l'expertise juridique des juristes de l'UMR AMURE - Centre de droit et d'économie de la mer est régulièrement sollicitée relativement au droit applicable à l'implantation et au développement des énergies marines renouvelables. Les différentes recherches que nous avons menées afin de

répondre à ces sollicitations nous ont permis de prendre la mesure de la diversité et de la complexité des problématiques juridiques sous jacentes à l'exploitation des énergies marines renouvelables sous toutes leurs formes. Localisés sur le domaine public maritime naturel, ces utilisations soulèvent en effet de nombreuses questions juridiques concernant non seulement les thèmes récurrents des conflits d'usage et du développement durable mais plus encore les thématiques sous estimées de l'urbanisation des mers, de l'exploitation économique de res communis (courants, air, vagues, énergie thermique des mers, biomasse marine, marées, énergie des gradients de salinité) avec emprise sur le DPM ou encore du cadre juridique à donner à ce marché (marché concurrentiel ou activité d'intérêt général inconciliables avec les règles de concurrence).

Cette communication au séminaire, nous donnera l'occasion de présenter l'ensemble des travaux que nous menons les uns et les autres (G. GUEGUEN, N. BOILLET A. CUDENNEC et S. Michalack (doctorante) à différents niveaux. Sur cette nouvelle thématique, nos activités présentes et futures s'articulent autour de quatre axes :

- L'enseignement et l'encadrement de la recherche (thèse financée par une ARED, comité de thèse, cours à l'ENSTA')
- Deux contrats de recherche (Projet ORCA, projet Meerefic)
- Organisation d'un colloque international en octobre 2012
- Projets de publications

Mots clés : Energies marines renouvelables, Lois Grenelle 1 et 2, Domaine public maritime, mer territoriale, Zone économique, appel d'offres

5.4 Les énergies marines renouvelables, aspects économiques

M. Nourry, S. Kahouli

Résumé

En 2008, les énergies renouvelables contribuaient à environ 20 % de la consommation globale d'énergies en France. Toutefois, les énergies marines renouvelables (EMR) n'en représentent qu'une faible part. L'intérêt accordé aux EMR étant croissant, c'est dans cette perspective que s'inscrit le colloque « Les EMR : Enjeux économiques et juridiques » prévu pour octobre 2012. La préparation de cette conférence nous a conduites à nous intéresser aux

problématiques économiques liées au développement des EMR. Une première revue de la littérature nous a permis de mettre en évidence deux questions majeures.

La première s'intéresse à la rentabilité financière de la production d'électricité par les EMR. Plusieurs études cherchent à déterminer un prix-seuil (« breakeven price ») à partir duquel la production d'électricité devient rentable. Une partie de notre présentation décrira les méthodes principalement utilisées pour cette estimation. Nous indiquerons ensuite les possibilités d'adaptation pour une analyse à l'échelle nationale voire régionale.

La seconde s'interroge sur le bilan macroéconomique et social du développement des EMR en France. Pour réaliser ce bilan, nous envisageons de nous concentrer sur la question de la localisation des activités de production, élément qui conditionnera l'effet en termes d'écologie (notamment le bilan carbone) et d'économie (principalement les emplois créés).

Mots-clés : EMR, rentabilité financières, coûts de production, impacts macroéconomiques.